

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire
M. Christian Beaudry, conseiller
M. Claude Baillargeon, conseiller
M. Robert Chabot, conseiller
M. Christian Massé, conseiller
M. Michel Brien, conseiller
M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 août 2015, à 19 h, à la salle du conseil située au 136, Route 222, à Racine.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES :

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 05 par M. François Boissonneault, maire de Racine.

Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 Séance ordinaire du 6 juillet 2015;

4 PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :

5 ADMINISTRATION :

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 6 août 2015;

5.2 Dépôt de la liste des personnes ayant fait un don d'une somme de 100 \$ ou plus (article 513.2 L.E.R.M.);

5.3 Dépôt d'un conseiller d'une déclaration écrite des intérêts pécuniaires (art. 357 et 358 L.E.R.M.);

5.4 Point d'information :

5.4.1 Futur parc industriel – demande de Mme Maude Jeanson-Archambault

6 CORRESPONDANCE :

6.1 Liste des correspondances;

7 RÈGLEMENT :

7.1 Adoption du règlement no 254-04-2015 modifiant le règlement de zonage 123-12-2006 concernant les définitions, les dimensions et conditions d'implantation des maisonnettes, les dispositions sur les piscines, les dispositions sur l'affichage et les enseignes, les normes relatives à l'aménagement des yourtes, la classification des usages et les dispositions relatives aux usages permis et aux normes d'implantation par zone;

8 RÉOLUTIONS :

8.1 Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt — identification d'un représentant;

8.2 Nomination des responsables des comités;

8.3 Octroi – vente de la génératrice (génératrice Drummond – Surplec Industriel);

8.4 Tournoi de golf de nuit de l'Association des pompiers de Valcourt;

8.4.1 Invitation;

8.4.2 Demande de commandite;

- 8.5 Nomination – comité de toponymie;
- 8.6 Demande appui projet terrain soccer ville Valcourt;
- 8.7 Recrutement d'un membre du public pour le CCU;

9 QUESTIONS DIVERSES :

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :

11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

2015-08-157

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

2015-08-158

3.1. Séance ordinaire du 6 juillet 2015

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal tenue le 6 juillet 2015.

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015, et que le procès-verbal de la séance soit et il est accepté tel que rédigé.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :

La période de questions débute à 19 h 10 et se termine à 19 h 20.

Les sujets du programme de subvention offert par la municipalité, l'épandage de fumier et la possibilité de former un comité agriculture ont été discutés.

5. ADMINISTRATION :

2015-08-159

5.1. Adoption de la liste des comptes à payer au 6 août 2015

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la liste de comptes à payer, d'une somme de deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-deux dollars et quatre-vingt-quatre cents (285 682,84 \$), couvrant la période du 26 juin au 6 août 2015, soit adoptée.

5.2. Dépôt de la liste des personnes ayant fait un don d'une somme de 100 \$ ou plus (article 513.2 L.E.R.M.)

Conformément à l'article 513.2 de la Loi sur les Élections et Référendums municipaux (L.E.R.M.), la Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des personnes ayant fait un don d'une somme de 100 \$ ou plus devant le conseil.

5.3. Dépôt d'un conseiller d'une déclaration écrite des intérêts pécuniaires (art. 357 et 358 L.E.R.M.)

En vertu de l'article 358 sur la Loi sur les Élections et Référendums municipaux (L.E.R.M.), tous les membres du conseil doivent, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer devant celui-ci une déclaration des intérêts pécuniaires;

En date de la présente séance, le membre du conseil no 4 a déposé ladite déclaration qui sera conservée au bureau municipal tel que le mentionnent les articles 357 et 358 L.E.R.M. Une copie sera acheminée au MAMOT en vertu de ladite loi.

5.4. Point d'information :

5.4.1 Futur parc industriel – demande de Mme Maude Jeanson-Archambault

M. le maire cède la parole à Michel Brien, conseiller qui informe Mme Jeanson que la municipalité est en attente de la rencontre avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec qui aura lieu en octobre 2015, la CPTAQ ayant refusé la demande préliminaire de la municipalité, le dossier est en suspens.

6. CORRESPONDANCE :

6.1. Liste des correspondances

La liste des correspondances reçues au mois de juillet est remise aux membres du conseil.

7. RÈGLEMENT :

2015-08-160

7.1. Adoption du règlement no 254-04-2015 modifiant le règlement de zonage 123-12-2006 concernant les définitions, les dimensions et conditions d'implantation des maisonnettes, les dispositions sur les piscines, les dispositions sur l'affichage et les enseignes, les normes relatives à l'aménagement des yourtes, la classification des usages et les dispositions relatives aux usages permis et aux normes d'implantation par zone

CONSIDÉRANT QU'	une rencontre d'information s'est tenue le 19 mars 2015;
CONSIDÉRANT QU'	un avis de motion a été présenté le 7 avril 2015;
CONSIDÉRANT QU'	un projet du règlement de zonage a été adopté le 4 mai 2015;
CONSIDÉRANT QU'	une assemblée publique de consultation s'est tenue le 14 mai 2015;
CONSIDÉRANT QU'	un second projet a été adopté le 1 ^{er} juin 2015;
CONSIDÉRANT QUE	les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de leur adoption;

À ces causes, il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le règlement 254-04-2015 modifiant le règlement de zonage 123-12-2006 concernant les définitions, les dimensions et conditions d'implantation des maisonnettes, les dispositions sur les piscines, les dispositions sur l'affichage et les enseignes, les normes relatives à l'aménagement des yourtes, la classification des usages et les dispositions relatives aux usages permis et aux normes d'implantation par zone.

8. RÉSOLUTIONS :

2015-08-161

8.1. Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt — Identification d'un représentant municipal

CONSIDÉRANT QU' aucun des membres du conseil n'était disponible pour représenter la municipalité auprès de la Chambre de commerce Valcourt et région;

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De ne pas nommer de délégué pour l'instant.

2015-08-162

8.2. Nomination des responsables des comités

CONSIDÉRANT QUE des élections ont eu lieu en juillet 2015;

CONSIDÉRANT l'élection d'un nouveau conseiller au poste no 4;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'effectuer des nominations pour pourvoir certains postes;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer M. Christian Massé, conseiller au poste no 4, aux comités suivants :

Secteur communautaire

Secteur de l'urbanisme (en remplacement de Michel Brien, substitut)

Maire suppléant et substitut à la MRC (du 01-09 au 31-12-2015)

2015-08-163

8.3. Octroi – vente de la génératrice (génératrice Drummond – Surplec Industriel)

CONSIDÉRANT QUE la vente de la génératrice a fait l'objet d'une parution sur le site de Kijiji et Québec Municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Racine a reçu trois offres selon le tableau suivant :

Génératrice Drummond	10 500 \$
Surplec Industriel	9 500 \$
Martin Norris	4 600 \$

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte l'offre d'achat du plus haut soumissionnaire, soit Génératrice Drummond, au montant de dix mille cinq cents dollars (10 500 \$).

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document relatif à cette résolution.

Que ladite somme soit appliquée sur le prêt du réseau de l'eau potable.

2015-08-164

8.4. Tournoi de golf de nuit de l'Association des pompiers de Valcourt; 8.4.1 Invitation :

CONSIDÉRANT QUE L'Association des pompiers de Valcourt a invité les membres du conseil municipal à son Tournoi de Golf de nuit annuel;

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité ne participe pas à ce tournoi de golf pour cette année.

2015-08-165

8.4.2 Demande de commandite

CONSIDÉRANT QUE l'Association des pompiers de Valcourt a demandé à la municipalité une contribution afin de financer Tournoi de Golf de nuit annuel;

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité ne contribue pas à la demande de l'Association des pompiers de Valcourt.

2015-08-166

8.5. Nomination – comité de toponymie

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

De nommer Messieurs Adrien Steudler, conseiller et Léonel Bombardier, représentant du comité culture et patrimoine et Mme Maria Hernandez, inspectrice en bâtiment et en environnement au comité de toponymie.

2015-08-167

8.6. Demande d'appui projet terrain soccer ville Valcourt;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Valcourt sollicite l'appui de la municipalité de Racine afin de demander de l'aide financière au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le projet de construction du terrain de soccer dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs de Racine effectueront une demande audit programme pour le plateau multifonctionnel;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le Conseil municipal **n'accorde pas son appui** à la Ville de Valcourt pour leur demande d'aide financière soumise au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le projet de construction du terrain de soccer dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

2015-08-168

8.7. Recrutement d'un membre du public pour le CCU

CONSIDÉRANT QUE M. Christian Massé a été nommé au Comité consultatif d'urbanisme à titre de conseiller municipal;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de pourvoir le poste de membre du comité consultatif au poste #3 pour la période jusqu'au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT Le Règlement 243-03-2014 constituant le comité consultatif d'urbanisme;

À ces causes, il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer M. Serge Fontaine, membre du comité consultatif d'urbanisme au siège no 3 pour la période jusqu'au 31 décembre 2016.

9. QUESTIONS DIVERSES :

2015-08-169

9.1 Colloque du Réseau villes et villages en santé;

CONSIDÉRANT QU' un membre du comité de la Coopérative de santé de Racine s'est montré intéressé à participer au colloque du Réseau Villes et Villages en santé;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne se montraient pas intéressés à y assister.

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise la somme de deux cents dollars (200 \$) afin qu'un représentant du comité de la Coopérative de santé de Racine parrainé par le comité Culture et Patrimoine de Racine puisse assister au colloque du Réseau Villes et Villages en santé.

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum)

La période de questions débute à 19 h 20 et se termine à 20 h 39.

Les sujets du colloque du Réseau Villes et Villages en santé, le point no 5.4.1 et le point 8.6 ont été discutés.

2015-08-170

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant

M. le conseiller Michel Brien propose la levée de la séance à 20 h 40.

M. François Boissonneault
Maire

Mme Mélisa Camiré
Directrice générale et secrétaire-trésorière